



© M. Lacanau – Musée départemental Arles antique



★ MUSÉE DU QUAI BRANLY
là où dialoguent les cultures

Colloque international

Le patrimoine archéologique et son droit Questions juridiques, éthiques et culturelles



© M. Lacanau – Musée départemental Arles antique

mardi 9 & mercredi 10 octobre 2012

Théâtre Claude Lévi-Strauss  

coproduit par

le Centre d'études sur la coopération juridique internationale (CECOJI/CNRS),

le Ministère de la culture et de la communication
(Direction générale des patrimoines – Sous-direction de l'archéologie),

et le musée du quai Branly



* musée du quai Branly
37, quai Branly ou 218, rue de l'Université - 75007 Paris
Métro ligne 9 Alma-Marceau - RER C Pont de l'Alma

Entrée libre et gratuite. Renseignement et inscription auprès du CECOJI :
cecoji@ivry.cnrs.fr - tél. 01 49 60 41 91, fax 01 49 60 49 36

mardi 9 octobre 2012

9h30 – 10h00 Accueil du public et des intervenants

10h00 – 10h30 OUVERTURE DU COLLOQUE

- Le directeur général des patrimoines (Ministère de la culture et de la communication – MCC)
- Marie Cornu, directrice du CECOJI (Centre national de la recherche scientifique – CNRS)
- Yves Le Fur, directeur du département du patrimoine et collections du musée du quai Branly

THÈME 1 (10h30 – 13h00) – LES VALEURS DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Présidence de séance : Henri Duday, Directeur de recherche au CNRS, Directeur d'études à l'EPHE

- *L'invention de l'objet archéologique*, Jean-Pierre Giraud, Inspecteur général de l'archéologie (MCC)
- *Dimensions anthropologiques, culturelles et économiques du patrimoine archéologique : exemples américains*, André Delpuech, Conservateur, Responsable des collections des Amériques au musée du quai Branly

Questions

11h30 – 11h45 Pause café

- *Le patrimoine archéologique, une ressource documentaire à gérer*, Gérard Aubin, Inspecteur général de l'archéologie (MCC)
- *Démarches scientifiques et approches réglementaires*, Jean-Michel Geneste, Directeur du Centre national de la Préhistoire
- *L'objet archéologique dans le droit des biens culturels*, Jean-François Poli, Maître de conférences à l'université de Corse, avocat à la Cour

Questions

13h00 – 14h30 Déjeuner

THÈME 2 (14h30 – 17h30) – LA PROPRIÉTÉ ET LA DIMENSION COLLECTIVE DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Présidence de séance : Jean-Paul Jacob, Président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives

- *Les figures du droit international*, Vincent Négri, Chercheur au CECOJI/CNRS
- *L'appropriation publique des vestiges archéologiques et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme*, Fabien Marchadier, Professeur à l'université de Poitiers
- *L'intérêt de l'humanité à la protection du patrimoine subaquatique*, Janet Blake, Professeure à l'université de Téhéran

Questions

15h45 – 16h00 Pause

- *L'inappropriable et le droit*, Judith Rochfeld, Professeure à l'École de droit de la Sorbonne, Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)
- *Propriété collective et propriété publique*, Marie Cornu, Directrice de recherche au CNRS
- *La protection pénale du patrimoine archéologique*, Elisabeth Fortis, Professeure à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense

Questions

mercredi 10 octobre 2012

THÈME 3 (9h30 – 13h00) – LES DIMENSIONS JURIDIQUES DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE : ÉTUDIER, CONSERVER ET TRANSMETTRE

Présidence de séance : Dominique Garcia, Vice-Président du Conseil national de la recherche archéologique

- *Catégoriser le patrimoine archéologique : les notions-frontières*, Noé Wagener, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'université Paris-Sud
- *Trier, sélectionner et éliminer :*
 - *L'approche des archivistes*, Pascal Even, Sous-directeur de l'accès aux archives et de la coordination du réseau, Service Interministériel des Archives de France
 - *L'approche des archéologues*, Rolande Simon-Millot, Conservatrice du patrimoine, Service régional de l'archéologie en Lorraine

Questions

10h45 – 11h00 Pause

- *La propriété scientifique et la valorisation des résultats de la recherche*, Marion Bunan, Responsable du Service des affaires juridiques à l'Institut national de recherches archéologiques préventives
- *Conserver, étudier et exposer le patrimoine archéologique : le rôle des musées*, Alain Charron, Conservateur en chef au musée départemental Arles antique

Questions

12h30 – 14h00 Déjeuner

THÈME 4 (14h00 – 17h30) – LES MODÈLES DU DROIT COMPARÉ SUR LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Présidence de séance : Isabelle Balsamo, Chef de l'Inspection générale des patrimoines (MCC)

- *La propriété, l'étude scientifique et la conservation du patrimoine archéologique :*
 - *droit anglais*, Ruth Redmond Cooper, Directrice de l'*Institute of Art and Law*
 - *droit canadien et américain*, Robert K. Paterson, Professeur à l'*University of British Columbia*
 - *droit grec*, Daphné Voudouri, Professeure associée à l'université Panteion (Athènes)

Questions

15h30 – 15h45 Pause café

- *droit néerlandais*, Kamal El Addouti, Juriste, *Rijksdienst voor het Cultureel Erfgoed – RCE*
- *droit français*, Agnès Mathieu, Adjointe au Sous-directeur de l'archéologie (MCC)
- *Synthèse sur les modèles du droit comparé*, Marc Drouet, Sous-directeur de l'archéologie (MCC)

Questions

17h00 – 17h30 CONCLUSIONS

Isabelle Maréchal, Chef du service du Patrimoine (MCC)